Informations de base

2020/2645(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: ajout des Bahamas, de la Barbade, du Botswana, du Cambodge, du Ghana, de la Jamaïque, de Maurice, de la Mongolie, du Myanmar/de la Birmanie, du Nicaragua, du Panama et du Zimbabwe dans le tableau de l'annexe et la suppression de la Bosnie-Herzégovine, de l'Éthiopie, du Guyana, du Laos, de Sri Lanka et de la Tunisie dudit tableau

Complétant 2013/0025(COD)

Subject

7.30.20 Lutte contre le terrorisme
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux

Zone géographique

Bahamas
Barbade
Bosnie-Herzégovine
Botswana
Cambodge
Ghana
Guyane
Jamaïque
Laos
Maurice
Mongolie
Myanmar
Nicaragua
Panama
Sri Lanka
Tunisie
Zimbabwe
Éthiopie

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)02801	07/05/2020	